



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

COMITÉ DES FORÊTS

DIX-NEUVIÈME SESSION

Rome (Italie), 16-20 mars 2009

EXAMEN DES PROGRAMMES DE LA FAO EN MATIÈRE DE FORESTERIE: SUITE DONNÉE AUX RECOMMANDATIONS FORMULÉES PAR LE COMITÉ DES FORÊTS À SA DIX-HUITIÈME SESSION

Recommandations	Mesures prises
<p><i>Situation des forêts du monde</i></p> <p>A demandé à la FAO de continuer à rendre compte de la situation des forêts du monde en employant une approche intégrée faisant appel aux points focaux nationaux, aux commissions forestières régionales et aux comités consultatifs et en collaborant avec d'autres mécanismes et organisations.</p>	<p>La <i>Situation des forêts du monde 2009</i> s'appuie sur les études régionales de la FAO sur les perspectives du secteur forestier, élaborées grâce à un large processus de consultation, qui fait intervenir les points focaux nationaux et les commissions régionales des forêts.</p>
<p><i>Les forêts et l'énergie</i></p> <p>A demandé à la FAO d'aider ses Membres à mettre au point des stratégies intégrées dans le domaine des bioénergies, d'organiser des ateliers pour promouvoir le dialogue sur la production et la consommation durable des bioénergies, les énergies alternatives et les technologies relatives aux bioénergies, d'établir un rapport analytique sur l'emploi du bois pour la production d'énergie, d'aider les États membres à mettre à jour les informations sur</p>	<p>La FAO a contribué à l'élaboration de stratégies nationales pour la dendroénergie en Argentine, en Croatie, en République centrafricaine et en Espagne. Des actions ont été lancées en Serbie et au Rwanda. Le résultat de ces initiatives est publié dans plusieurs documents et a été présenté lors d'un certain nombre de réunions nationales et internationales.</p>

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires.

La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

Recommandations	Mesures prises
<p>les bilans et les potentiels énergétiques et de renforcer la coopération entre les membres du Partenariat de collaboration sur les forêts pour ce qui est des bioénergies.</p>	<p>La FAO a aidé les pays à mettre à jour et à renforcer leur système national d'information afin d'améliorer leurs bilans énergétiques et d'évaluer les possibilités d'utiliser la biomasse ligneuse pour produire de l'énergie. En collaboration avec l'Agence internationale de l'énergie, la FAO a contribué à harmoniser la terminologie relative à la bioénergie, à la dendroénergie et aux statistiques.</p> <p>La FAO a continué à travailler en étroite collaboration avec la Bioenergy Task 31 de l'Agence internationale de l'énergie sur des directives concernant la production durable de combustible ligneux. Plusieurs chapitres traitant des critères et des indicateurs de production durable de charbon de bois et des aspects sociaux et environnementaux de la production de combustible ligneux ont été rédigés. Un atelier doit se tenir au cours du premier semestre de 2009 pour faciliter l'examen du projet de directives, les pays membres étant ensuite invités à faire part de leur avis.</p> <p>La FAO collabore avec la Banque asiatique de développement et le Fonds international de développement agricole pour aider les pays asiatiques à élaborer une politique en matière de bioénergie et réaliser des programmes relatifs à la bioénergie durable.</p> <p>Deux études thématiques sur les forêts et la bioénergie ont été réalisées dans le cadre de l'étude des perspectives du secteur forestier en Asie et dans le Pacifique.</p> <p>La FAO a organisé avec l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT) un atelier mondial sur la bioénergie tirée du bois et des réunions régionales au Cameroun et en Indonésie.</p> <p>Un événement spécial de haut niveau consacré aux forêts et à l'énergie a été organisé lors de la Conférence de la FAO en novembre 2007. En collaboration avec la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CENUE), un forum sur les politiques dans ces domaines s'est tenu pendant la réunion du Comité du bois de la CEE, en octobre 2007.</p>

Recommandations	Mesures prises
	<p>Un document récapitulatif sur les forêts et l'énergie a été rédigé et publié en six langues:</p> <p>http://www.fao.org/docrep/010/i0139e/i0139e00.htm</p>
<p><i>Protection des forêts</i></p> <p>A demandé à la FAO de renforcer son soutien aux pays pour combattre les menaces grandissantes pour les écosystèmes forestiers constituées par les incendies, les ravageurs et les espèces envahissantes et d'établir des réseaux sur les espèces envahissantes ainsi qu'un réseau sur les incendies de forêt dans la région du Proche-Orient.</p>	<p>Le Réseau du Proche-Orient sur la santé des forêts et les espèces envahissantes a été créé et est opérationnel.</p> <p>http://www.fao.org/forestry/51295/en/</p> <p>La phase II du Projet FAO-Italie-Syrie de gestion des incendies a été approuvée et lancée. Il est prévu d'organiser une réunion inaugurale pour la création d'un réseau de gestion des incendies au Proche-Orient début 2009.</p> <p>Le Réseau de la région Asie-Pacifique sur les espèces forestières envahissantes demeure très actif et organise divers ateliers et formations dans la région.</p>
<p><i>Directives volontaires</i></p>	
<p>A demandé à la FAO de faciliter l'application de Directives volontaires concernant la lutte contre les incendies et la gestion responsable des forêts de plantation ainsi que de Directives pour une exploitation forestière à impact réduit; et aussi de finaliser la Stratégie pour une meilleure coopération internationale en matière de lutte contre les incendies.</p>	<p>Des ateliers nationaux ont été organisés pour élaborer des programmes d'application des directives sur les forêts de plantation en Argentine, au Brésil, au Chili, en République populaire de Chine, en RPD Lao, au Paraguay, en Thaïlande, en Uruguay et au Vietnam. Des ateliers régionaux ont eu lieu pour l'Asie-Pacifique, l'Amérique du sud et l'Asie du sud-est. Le Fonds pour les programmes forestiers nationaux a facilité l'élaboration de directives nationales pour les forêts de plantation en Chine et en RPD Lao. Des projets portant sur l'application des directives sur les forêts de plantation ont été lancés au Burundi et en Arménie.</p> <p>Des ateliers nationaux ont été organisés pour procéder à l'évaluation des besoins et élaborer des programmes d'action pour l'application des directives de lutte contre les incendies en Indonésie, en Malaisie, aux Philippines, en Thaïlande et au Vietnam. Des ateliers régionaux se sont tenus à Cuba (Antilles</p>

Recommandations	Mesures prises
	<p>espagnoles), à Trinidad (Antilles anglaises), en Indonésie (Asie du Sud-Est) et en Australie (Asie australe, Pacifique sud et Asie-Pacifique).</p> <p>Une stratégie visant à améliorer la coopération internationale en matière de gestion des incendies a été élaborée. L'Alliance pour les actions en gestion des feux, qui compte cinquante membres fondateurs et vise à appliquer les directives volontaires et à renforcer la coopération internationale dans ce domaine, a été lancée par la FAO lors de la Quatrième conférence internationale sur les feux d'espaces naturels, organisée à Séville (Espagne), en mai 2007. Le Secrétariat de l'Alliance a été établi à la FAO et dispose de son propre site Internet: http://www.fao.org/forestry/firealliance/en/</p> <p>La FAO a achevé un projet quinquennal financé par le Japon à l'appui de l'application des codes des pratiques en matière d'exploitation forestière en RPD Lao, au Myanmar et au Vietnam. Le renforcement des capacités de suivi et de vérification de l'application des codes est en cours, en collaboration avec le Cambodge, la Chine, l'Indonésie, la RPD Lao, la Malaisie, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et le Vietnam (avec le soutien de la Norvège et de l'Australie). Une formation à l'application des codes d'exploitation de la forêt africaine a été dispensée aux forestiers libériens lors de deux ateliers.</p>
<p><i>Progresser vers une gestion durable des forêts</i></p> <p>A demandé à la FAO, en collaboration avec les Membres et les organisations partenaires, de mettre au point, de promouvoir et d'appliquer des outils de gestion pour combler le fossé entre la politique et l'action à tous les niveaux, en privilégiant les méthodes intersectorielles et les démarches axées sur les paysages.</p>	<p>Dans le contexte des programmes forestiers nationaux, la FAO a apporté son soutien à divers pays pour renforcer les liens avec d'autres politiques sectorielles, y compris les stratégies nationales de réduction de la pauvreté. Un exemple particulier d'initiative stimulée par la FAO est constitué par les réseaux établis dans le cadre de la Commission internationale du peuplier, qui ont contribué à combler le fossé entre la science, la politique et les pratiques en Chine pour remettre en état les plaines d'inondation (Yang-Tsé-Kiang et</p>

Recommandations	Mesures prises
	<p>Fleuve jaune) et les paysages désertiques (les trois régions septentrionales), ce qui a permis à des millions de personnes de retourner sur des terres anciennement cultivées et de renforcer leurs moyens de subsistance en adoptant des systèmes agroforestiers .</p> <p>La FAO a organisé une première réunion mondiale sur la foresterie urbaine « Arbres tisserands- ensemble dans l'action » (Bogota, 2008), pour promouvoir les démarches interdisciplinaires et multisectorielles, conformément au mandat qui lui a été confié en matière de sécurité alimentaire et d'amélioration des moyens de subsistance.</p>
<p>A demandé à la FAO de continuer à soutenir les programmes forestiers nationaux, notamment en partenariat avec le Fonds pour les programmes forestiers nationaux; et lui a aussi demandé de fournir des informations à jour sur l'état d'avancement des programmes forestiers nationaux.</p>	<p>La FAO a continué à appuyer les programmes forestiers nationaux grâce à des activités de renforcement des capacités, en collaboration avec le Fonds. Trois modules de formation sur la participation des actionnaires, les mécanismes financiers et la gestion des conflits ont été mis au point et appliqués dans sept pays partenaires du Fonds. Le Fonds appuie des partenariats entre soixante-dix pays et quatre organisations régionales. La FAO a élaboré et rend disponible une nouvelle base de données sur les politiques, les législations et les institutions forestières des pays, y compris une mise à jour de l'état d'avancement des programmes forestiers nationaux.</p> <p>http://www.nfp-facility.org/home/en/</p> <p>La FAO et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest ont élaboré en commun un Document de politique forestière de la Communauté des États de l'Afrique de l'Ouest. En outre, la FAO aide la Communauté et l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), deux grandes organisations sous-régionales de l'Afrique de l'Ouest, à diriger le processus « Dialogue sur les forêts pour l'Afrique de l'Ouest ». Cette initiative vise à harmoniser les politiques forestières dans la sous-région et aborde les problèmes transfrontaliers et communs concernant la forêt et la faune et la flore sauvages.</p>

Recommandations	Mesures prises
<p>A recommandé que la FAO collabore avec le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) afin d'aider les pays en développement à profiter de la source de financement constituée par le Fonds pour améliorer la gestion des forêts.</p>	<p>La FAO a élaboré une stratégie-cadre sur la gestion durable des forêts pour le Fonds pour l'environnement mondial-4 en réponse à une demande du Président directeur général du Fonds pour l'environnement mondial.</p> <p>En collaboration avec des pays membres, la FAO a mis au point des projets relevant du Fonds pour l'environnement mondial qui couvrent une large gamme de problématiques, comme la dégradation et la remise en état des forêts, les zones protégées, la production de viande de brousse, les espèces exotiques envahissantes, l'évaluation des forêts, la foresterie communautaire et la protection des bassins versants.</p> <p>Six concepts de projets de foresterie ont été jusqu'à présent approuvés par le Fonds pour l'environnement mondial, couvrant au total 19 pays, pour un budget total de 125 millions d'USD (dont un financement du Fonds de 34,8 millions d'USD). Ces projets sont situés dans les régions et pays suivants: Afrique de l'ouest (8 pays: 44 millions d'USD, dont 11 millions d'USD venant du Fonds); Afrique centrale (4 pays: 10,2 millions d'USD, dont 4,2 millions d'USD du Fonds); Cameroun (4,5 millions d'USD, dont 1,7 million d'USD du Fonds); Iran (7, 3 millions d'USD, dont 2,7 millions d'USD du Fonds); Îles du Pacifique (4 pays: 16,2 millions d'USD, dont 6,3 millions d'USD du Fonds) et Brésil (42,8 millions d'USD, y compris 8, 9 millions d'USD du Fonds). Dans chaque pays, les financements complémentaires viennent de diverses autres sources identifiées.</p> <p>Une documentation complète sur les projets est en cours d'élaboration et l'exécution des projets devrait débuter en 2009-2010. En outre, des notes conceptuelles sont préparées pour six autres projets situés dans huit pays, pour un budget total de 14,4 millions d'USD (y compris un financement de 6,8 millions d'USD du Fonds).</p>

Recommandations	Mesures prises
	<p>Dans les pays, la mise au point des projets du Fonds est supervisée par les points focaux de ce Fonds, souvent situés dans les Ministères de l'environnement. Ils ont été informés de la disponibilité d'un soutien de la FAO pour l'élaboration des projets et les directeurs des institutions forestières sont priés de prendre contact dès le début avec les Ministères s'ils envisagent de demander une aide du Fonds pour des projets forestiers.</p>
<p><i>La foresterie à l'œuvre à l'échelle locale</i></p> <p>A demandé à la FAO d'aider les communautés et les petits exploitants des pays en développement à mettre sur pied des entreprises forestières de petite dimension pour la production de bois et d'autres produits forestiers.</p>	<p>Grâce à des projets, la FAO aide les petits exploitants et les communautés d'une vingtaine de pays à créer de petites entreprises forestières. En partenariat avec l'Institut international pour l'environnement et le développement et avec le soutien de la Banque mondiale, la FAO aide six pays à renforcer des réseaux de petites entreprises forestières et à améliorer leur accès aux marchés et aux fournisseurs de services. Cette activité pilote permettra de mettre au point une trousse à outils pour mieux connecter entre elles les petites entreprises forestières.</p> <p>La FAO a organisé une conférence internationale sur les occasions fournies par l'exploitation forestière et la transformation du bois d'aider les personnes démunies (Ho Chi Minh Ville, Vietnam); publication du procès-verbal: "Réduction de la pauvreté".</p>
<p>A demandé à la FAO de réaliser de nouvelles études sur la propriété forestière en Asie centrale, en Amérique latine et dans les Caraïbes.</p>	<p>La FAO a achevé des études détaillées sur la propriété forestière en Asie centrale et en Amérique latine, y compris 18 études de cas nationales sur l'impact des régimes fonciers relatifs aux forêts sur la gestion durable des forêts et la réduction de la pauvreté. Les résultats sont publiés sous forme de documents de travail et de notes de synthèse.</p>
<p><i>Élaboration d'un programme d'action pour la FAO dans le domaine des forêts</i></p> <p>S'est félicité de l'intention de la FAO de faire le point sur son plan stratégique forestier et a demandé que ce bilan tienne compte des bilans plus larges, y compris l'Évaluation externe indépendante de la FAO et la réforme générale des Nations Unies, a recommandé que les</p>	<p>Le Département des forêts de la FAO a mis au point un projet de Stratégie de l'Organisation en matière de forêts et de foresterie qui sera présenté pour examen à la dix-neuvième session du Comité des forêts. Le projet de stratégie a été élaboré en consultation avec les</p>

Recommandations	Mesures prises
Commissions forestières régionales soient associées au bilan et que la FAO donne à ses Membres, au secteur privé et à la société civile l'occasion d'y contribuer.	Commissions forestières régionales et, plus largement, avec les Membres, le secteur privé et la société civile. Ce projet a été étroitement intégré au processus d'examen de l'Évaluation externe indépendante de la FAO.
A demandé à la FAO de renforcer sa position de centre de connaissances et de communication sur la foresterie, en privilégiant l'information et l'analyse à l'appui de la gestion durable des forêts moyennant la production, la publication et la diffusion de rapports techniques et d'orientations, de directives, d'informations sur les pays et de bases de données.	La FAO a continué à renforcer ses capacités en matière de connaissances et de communication grâce à un site Internet amélioré et de plus en plus dynamique, de meilleures bases de données et de nouveaux rapports d'orientation. De nouvelles directives ont été élaborées pour la gestion des forêts en zones arides. De nouveaux documents de la FAO sur les forêts ont été publiés sur <i>les Forêts et l'énergie</i> , <i>les Forêts et l'eau</i> et <i>les Ressources mondiales en mangroves</i> . Un ensemble multimédia d'informations sur le conflit entre les populations et la faune et la flore sauvages a été élaboré et diffusé.
A demandé à la FAO d'appuyer le suivi et l'évaluation à l'échelon national, des forêts, y compris leurs avantages sociaux, économiques et environnementaux, et l'établissement de rapports à ce sujet.	Ces huit dernières années, la FAO s'est dotée d'importantes capacités pour répondre aux pays demandant un soutien pour le suivi et l'évaluation des forêts nationales, qui entrent dans les processus de décision et la planification stratégique au niveau national. Au cours des deux dernières années, vingt-quatre ateliers nationaux et régionaux se sont tenus, six nouveaux projets nationaux ont été lancés, quatre projets ont été achevés et une consultation mondiale d'experts du suivi et de l'évaluation des forêts à l'échelle nationale a été organisée. Une réunion sur l'évolution des besoins a rassemblé trente-quatre participants venant de quatorze pays et de sept organisations internationales ou organisations non gouvernementales. La FAO exécute actuellement un projet, financé par le Japon, sur le suivi, l'évaluation et l'établissement de rapports pour une gestion durable des forêts en Asie.
A recommandé que la FAO continue à collaborer avec les membres du Partenariat de collaboration sur les forêts, ainsi que d'autres organisations et processus, pour poursuivre l'harmonisation des rapports et de la terminologie relatives aux forêts.	L'Évaluation des ressources forestières mondiales 2010 intégrera les exigences internationales en matière d'établissement de rapports sur les forêts. L'Évaluation 2010 fournira des données quantitatives permettant d'évaluer les progrès accomplis en direction de l'Objectif de 2010 relatif à la diversité biologique de la Convention sur la diversité biologique, des Objectifs forestiers mondiaux du Forum des Nations Unies sur les forêts et

Recommandations	Mesures prises
	<p>des Objectifs du Millénaire pour le développement. Elle intègre aussi les indicateurs de gestion durable des forêts de l'Organisation internationale des bois tropicaux, de la Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe et du Processus de Montréal.</p> <p>Une initiative concernant la définition et l'évaluation de la dégradation des forêts et l'établissement de rapports à ce sujet a été lancée dans le cadre du Partenariat de collaboration sur les forêts afin d'harmoniser les définitions en matière de forêts et de rationaliser l'établissement de rapports sur ce sujet. Deux ateliers régionaux sur l'harmonisation de l'établissement de rapports concernant les forêts ont été organisés en Asie-Pacifique, dans le cadre du Projet régional FAO/Japon sur le suivi, et l'évaluation de la gestion durable des forêts en Asie-Pacifique et l'établissement de rapports.</p>
<p>A recommandé que la FAO, en collaboration avec la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et d'autres partenaires, aide les pays à renforcer leurs capacités d'élaboration et de mise en œuvre de mesures d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ce changement.</p>	<p>La FAO, sous la direction du Département de la gestion des ressources naturelles et de l'environnement, a organisé à Rome, du 3 au 5 juin 2008, la Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale: les défis du changement climatique et des bioénergies.</p> <p>http://www.fao.org/foodclimate/hlc-home/en</p> <p>La FAO, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) ont lancé le Fonds de partenariat des Nations Unies pour la réduction des émissions de carbone forestier dans les pays en développement (UN-REDD) en septembre 2008. Le Programme aide les pays à développer et mettre en œuvre des stratégies de réduction des émissions de carbone forestier et contribue à l'élaboration de démarches visant à établir un outil de réduction des émissions de carbone forestier dans le contexte de la Convention – cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.</p> <p>Toutes les sessions des Commissions régionales des forêts organisées en 2008 ont traité les problèmes liés au changement climatique, fournissant des informations sur l'évolution récente de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et</p>

Recommandations	Mesures prises
	<p>donnant aux pays l'occasion de partager des données d'expérience et des avis sur les forêts et le changement climatique.</p> <p>La FAO a coparrainé la Conférence internationale sur l'adaptation des forêts et de la gestion forestière au changement climatique, l'accent étant mis sur la santé des forêts: Revue des sciences, des politiques et des pratiques, tenue à Umea (Suède), du 25 au 28 août 2008.</p> <p>En tant que Présidente du Partenariat de collaboration sur les forêts, la FAO a coordonné la préparation du Cadre stratégique pour les forêts et le changement climatique.</p> <p>Le programme de la FAO sur les forêts et le changement climatique inclut une fonction active d'information, avec des séries de publications, des notes d'information et de synthèse, un site Internet et un journal électronique, CLIM-FO-L.</p>
<p>A demandé à la FAO d'aider les pays en développement, en particulier les pays africains, à mieux gérer et exploiter les espèces de bois sous-utilisées et à procéder à un reboisement avec des espèces appropriées.</p>	<p>Une aide technique a été apportée aux pays, y compris en Afrique, en matière de sélection des espèces pour le boisement et le reboisement, selon les conditions locales, les contextes socioéconomique et environnemental et les contraintes du marché.</p>
<p>A demandé à la FAO de fournir plus d'informations et d'analyses sur les sources et l'utilisation des fonds extrabudgétaires, y compris une évaluation a posteriori de tous les financements accordés par le Département des forêts.</p>	<p>Des informations à jour seront fournies au Comité des forêts après la clôture des comptes 2008.</p>
<p>Commissions régionales des forêts</p> <p>A souligné le rôle que jouent les Commissions régionales des forêts dans le dialogue international entre le Comité des forêts et le Forum des Nations Unies sur les forêts.</p>	<p>En 2008, les six Commissions régionales des forêts ont identifié des problèmes à porter à l'attention du Comité des forêts. En outre, chaque Commission a soumis un rapport au Secrétariat du Forum des Nations Unies sur les forêts, présentant des considérations régionales sur au moins un des grands points de l'ordre du jour du Forum des Nations Unies pour les forêts-8 (New York, 20 avril-1er mai 2009).</p>

Recommandations	Mesures prises
<p>A recommandé que les présidents des Commissions régionales des forêts jouent un rôle actif dans la planification et la gestion du travail du Comité des forêts par l'intermédiaire de son Comité directeur et que ce Comité se réunisse au moins une fois entre les sessions officielles du Comité des forêts.</p>	<p>Le Comité directeur du Comité des forêts s'est réuni à Rome en septembre 2008 et a établi l'ordre du jour de la dix-neuvième session du Comité des forêts. Il a aussi décidé de lancer la première Semaine mondiale des forêts, en liaison avec la session du Comité des forêts, en mars 2009.</p>
<p><i>Congrès forestier mondial</i></p> <p>A demandé à la FAO de poursuivre sa collaboration avec le Comité d'organisation du Congrès forestier mondial et a recommandé que les membres et les organisations partenaires participent activement au Congrès.</p>	<p>La FAO et les pouvoirs publics argentins collaborent activement pour organiser et promouvoir le treizième Congrès forestier mondial, qui se tiendra à Buenos Aires du 18 au 25 octobre 2009. Une large participation de tous les pays et secteurs assurera le succès du Congrès.</p>